

LES PRIX D'EXCELLENCE EN PÉDAGOGIE 2014-2015

DOCUMENT D'INFORMATION

**CRÉÉS EN 1990, LES PRIX D'EXCELLENCE SONT DÉCERNÉS ANNUELLEMENT
AUX MEMBRES DU PERSONNEL QUI ONT APPORTÉ UNE CONTRIBUTION
EXCEPTIONNELLE À LA PÉDAGOGIE**



Le Collège est fier de la qualité, du dévouement et du dynamisme des membres de son personnel. Consciente de la constance et de la persévérance de leur engagement dans leur travail auprès de la population étudiante et de leur souci de l'évolution de la pédagogie, la Direction des études tient à souligner la contribution de toutes les personnes qui œuvrent au sein des différents départements, des services et des comités.

Parmi celles-ci, il y en a toutefois un certain nombre qui se distinguent par leur esprit d'initiative, par leur créativité et dont les réalisations contribuent à l'excellence des pratiques pédagogiques du Collège. C'est dans le but de leur rendre un hommage que le Collège a créé les **PRIX D'EXCELLENCE EN PÉDAGOGIE**.

Par ces prix, nous voulons reconnaître le travail des personnes qui ont contribué d'une façon marquante à améliorer la pédagogie au Collège Lionel-Groulx.

Les **cinq** prix d'excellence sont :

- ❖ **le prix individuel;**
- ❖ **le prix d'initiative;**
- ❖ **le prix collectif;**
- ❖ **le prix du jury;**
- ❖ **le prix de soutien à la pédagogie.**

1. PRIX ET CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour chacun des prix, nous énumérons ci-dessous les critères qui permettent de proposer des candidates et des candidats. **Il n'est pas nécessaire, cependant, de satisfaire à tous les critères mentionnés.**

1.1 POUR LE PRIX INDIVIDUEL

La personne proposée comme candidate pour ce prix :

- ❖ innove en pédagogie par ses méthodes d'enseignement, ses publications, la création d'un nouveau cours, etc.;
- ❖ est reconnue pour ses qualités de pédagogue dans son milieu;

- ❖ réalise des actions qui ont des répercussions sur le développement de sa discipline ou sur celui de l'ensemble des disciplines;
- ❖ inspire le respect, voire l'admiration de ses collègues, de ses étudiantes et de ses étudiants;
- ❖ s'engage activement dans différents comités ou projets de nature pédagogique;
- ❖ se distingue par la pertinence de ses interventions dans le milieu;
- ❖ démontre ses qualités de leadership;
- ❖ permet au Collège de rayonner à l'extérieur de ses murs;
- ❖ sait travailler en équipe dans un esprit d'ouverture et de concertation.

Ce prix est celui qui permet d'inscrire un enseignant pour les mentions d'honneur de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) présentées lors de son colloque annuel.

1.2 POUR LE PRIX D'INITIATIVE

La personne proposée comme candidate ou les personnes proposées pour ce prix ont développé et réalisé au Collège un projet particulier de nature pédagogique se distinguant par :

- ❖ son originalité;
- ❖ son utilité et son efficacité;
- ❖ sa durabilité;
- ❖ un intérêt accru des étudiants pour leurs études;
- ❖ une amélioration de l'apprentissage d'un groupe et de la collectivité des étudiants;
- ❖ permet au Collège de rayonner à l'extérieur de ses murs.

1.3 POUR LE PRIX COLLECTIF

Les équipes proposées pour ce prix doivent avoir réalisé un travail d'équipe de nature pédagogique, marqué par un esprit de solidarité, d'engagement et par la persévérance de ses membres.

Le travail d'équipe dont il s'agit est de nature à :

- ❖ améliorer l'encadrement des étudiants;
- ❖ améliorer la qualité de l'enseignement au Collège;
- ❖ améliorer l'implication des étudiants dans leur réussite.

- ❖ résoudre un ou des problèmes reliés à la pédagogie et à la réussite des étudiants;
- ❖ susciter des retombées et des conséquences positives dans le milieu.

1.4 POUR LE PRIX DU JURY

Ce prix s'adresse à toutes les catégories de personnel du Collège et reprend plusieurs des critères du prix individuel. Il peut tout aussi bien être remis à une personne ou à un groupe de personnes. La ou les personne(s) retenue(s) doivent avoir contribué d'une façon marquante à améliorer la pédagogie au Collège.

La personne proposée pour ce prix :

- ❖ a fait preuve d'initiative et de professionnalisme;
- ❖ a fait preuve d'engagement en participant à l'élaboration et au développement d'activités de formation;
- ❖ a été reconnue pour ses qualités de rassembleur;
- ❖ a réalisé des actions qui ont eu des répercussions sur le développement du Collège;
- ❖ suscite le respect de ses collègues;
- ❖ se distingue par son intégrité et la pertinence de ses interventions dans le milieu;
- ❖ sait travailler en équipe dans un esprit d'ouverture et de concertation.

Ce prix s'adresse à une personne ou à un groupe de personnes qui œuvrent au Collège **depuis plus de cinq ans**.

1.5 POUR LE PRIX DE SOUTIEN À LA PÉDAGOGIE

Ce prix individuel s'adresse à tous les membres du personnel non enseignant du Collège (professionnels non enseignants, cadres, employés de soutien) qui soutiennent de près ou de loin la mission pédagogique du Collège.

La personne proposée pour ce prix a développé un projet de nature pédagogique ou a fourni le soutien nécessaire à la pédagogie ou a fourni le soutien nécessaire à la logistique ou a encadré des étudiants, bref a contribué significativement à la mission éducative au Collège.

La personne proposée pour ce prix :

- ❖ est efficace, dévouée, impliquée et généreuse;
- ❖ possède un esprit d'ouverture, est à l'écoute;
- ❖ réalise des actions qui ont des répercussions sur la qualité de l'enseignement;
- ❖ s'engage activement dans différentes activités ou projets de nature pédagogique;
- ❖ fait preuve d'initiative dans son travail;
- ❖ suscite le respect de ses collègues ou des étudiants.

2. LES MISES EN CANDIDATURE

Une mise en candidature doit être présentée par au moins deux (2) membres du personnel. Le formulaire de mise en candidature peut être téléchargé à partir du site Web du Collège.

Ce formulaire doit contenir les informations suivantes :

- ❖ le nom de la personne ou du groupe proposé;
- ❖ la discipline ou la catégorie de personnel;
- ❖ le prix pour lequel la candidature est proposée;
- ❖ un texte de 250 mots maximum saisi à l'ordinateur justifiant ce choix. Ce texte servira également de présentation lors de la remise des prix.

Le formulaire rempli doit être envoyé à M. Renaud Thibodeau, directeur adjoint des études, au service du Soutien aux programmes et développement pédagogique.

La date limite d'inscription sera précisée lors du lancement du processus de mise en candidature.